

Entretien « La Nef »

- **A qui s'adresse votre livre et quel message avez-vous souhaité faire passer ?**

L'initiative de cet ouvrage est venue de M. Pierre Sanchez, Directeur de la maison d'édition « L'échelle de Jacob ». Il désirait un livre sous forme de conversation. J'ai trouvé l'idée excellente, car elle permettait d'aborder toutes sortes de sujets de manière informelle, comme il arrive souvent dans les rencontres pastorales, en particulier avec les jeunes. L'ouvrage s'adresse par conséquent de façon prioritaire à tous ceux qui se préparent au mariage et désirent fonder une famille, à ceux qui les accompagnent dans ce projet, prêtres et couples formateurs, et enfin à tous les couples en général qui trouveront une occasion de méditer le mystère de leur existence conjugale et familiale. L'intention essentielle du livre est de transmettre un message d'espérance : aimer, fonder une famille, accueillir des enfants, c'est s'ouvrir radicalement au futur.

- **Toute l'évolution récente des mœurs se fait contre la réalité de la famille, le *gender* n'en étant que le dernier avatar, peut-on inverser une telle évolution ?**

- Dans l'abstrait non, ce n'est pas possible. Mais l'amour humain n'est heureusement pas une abstraction. Il engage toute la personne qui n'est plus laissée à elle-même. Dans sa forme plénière, l'amour suppose un don réciproque des époux et

dans la perspective chrétienne, un don de Dieu. L'évolution actuelle n'est pas fatale pour celui qui a décidé d'aimer, et de le faire en vérité. Aucune évolution sociale, si mortifère soit-elle, ne peut pénétrer le cœur et la volonté de celui qui a le propos de se donner par amour.

Il est vrai que la famille est au cœur des préoccupations pastorales de l'Eglise qui ne trouve que rarement, dans nos pays occidentaux, un appui consistant auprès des décideurs politiques. En réalité, l'Eglise défend et promeut la famille de deux manières différentes mais très complémentaires. D'abord, elle médite sur la Révélation et elle enseigne à la lumière des Ecritures et de la Tradition. Sur ce point, on peut remarquer que son magistère est extrêmement fécond sur ces questions de mariage et de la famille. Il a eu tendance à s'enrichir au cours du dernier siècle en raison justement de la nécessité de défendre les fidèles confrontés à une remise en cause radicale des structures familiales classiques ; jusqu'aux années 50, ces dernières semblaient faire l'objet d'un consensus général et être partagées par tous, croyants et incroyants, au sein de la société civile. Cette première action de l'Eglise ne peut être efficace que si s'effectue convenablement la transmission des enseignements magistériels aux différents niveaux intermédiaires (diocèses, paroisses, pasteurs et formateurs).

Il convient, cependant, de ne pas oublier, dans une vision surnaturelle, l'autre moyen que l'Eglise a d'accomplir sa mission de témoignage : il s'agit tout simplement de l'exemple crédible de vie chrétienne qu'offrent les couples dans le témoignage de leur vie et de leur engagement. C'est la sainteté conjugale et familiale qui est attirante et qui peut susciter des vocations authentiques d'époux et de parents.

- L'Eglise semble bien seule à défendre la famille : peut-on le faire sans remettre en cause fondamentalement l'anthropologie actuelle et sans revenir au concept de loi naturelle ?

Vous avez raison de soulever la difficulté que représente une certaine vision anthropologique qui va jusqu'à nier la dimension plus fondamentale de la nature humaine, tenant pour quantité négligeable l'expérience profondément enracinée dans l'être humain qui se découvre naturellement homme ou femme. Le *gender* érige en certitude scientifique ce qui va à l'encontre de l'expérience originelle que chacun fait de sa propre nature. Il me semble impossible de se réclamer d'une anthropologie fondamentalement équilibrée, et ouverte à la transcendance, sans se référer à la loi naturelle. Celle-ci est aujourd'hui contestée et injustement caricaturée, lorsque ses adversaires la taxent de biologisme. Dans les faits, la tradition philosophique, les Pères de l'Eglise et l'ensemble du Magistère ont toujours affirmé que la loi naturelle, qui est certainement une participation de la loi éternelle, désigne avant tout ce qui convient à la nature spécifique d'un être vivant. En ce qui concerne les hommes, la loi naturelle se réfère à ce qui est bien pour eux, compte tenu de leur nature rationnelle, volitive, et orientée vers le bien, ainsi que vers la Source de tout bien. Même s'il convient de rechercher sans cesse des formulations plus affinées de la loi naturelle, on ne pourra en taire la pertinence qu'au détriment de la compréhension de l'homme et de ses aspirations les plus profondes.